

BELLE RENTRÉE EN LOIR-ET-CHER !

Nicolas Perruchot, Président du Conseil départemental, adresse tous ses vœux de réussite aux Loir-et-Chériens : « Je souhaite une belle rentrée en Loir-et-Cher aux élèves et à leurs familles ainsi qu'aux principaux, enseignants et agents des établissements. »

« Je profite de cette rentrée pour remercier le personnel du Conseil départemental qui est mobilisé tout au long de l'année pour assurer le bon fonctionnement des collèges dont nous avons la responsabilité » précise Nicolas Perruchot.

Pour cette rentrée scolaire 2017, les collèges publics du département accueillent près de 13 500 élèves. Le Conseil départemental s'engage pour garantir aux jeunes Loir-et-Chériens les meilleures conditions d'apprentissage. Il gère, entretient et rénove les 26 collèges publics.

Parmi les actions du Conseil départemental ...

- **Construire et entretenir les établissements**

Dans le département, **la plupart des collèges sont neufs ou ont fait l'objet de réhabilitations importantes** afin de garantir aux élèves des établissements de qualité.

Le chiffre : 8 millions €

C'est le montant investi chaque année par le Conseil départemental pour construire, rénover et entretenir les collèges du Loir-et-Cher.

Alors que se sont achevés les travaux de rénovation et d'agrandissement du collège Saint-Exupéry de Contres, c'est actuellement le collège Louis-Pasteur de Morée qui est en cours de rénovation complète.

Dans les années à venir, des travaux sont au programme dans les collèges de Saint-Laurent-Nouan, Bracieux, Neung-sur-Beuvron et Blois (SEGPA du collège Michel-Bégon) ...

Des travaux sont régulièrement réalisés pour entretenir les établissements (exemples : réaménagement de cour, construction de vestiaires, création de parking, etc.)

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- **Apporter le haut débit et du matériel informatique performant**

Le chiffre : 1 800

C'est le nombre d'ordinateurs remplacés ou reconditionnés en 2016 dans les collèges du département. Cela représente plus de la moitié des ordinateurs des collèges. Garantir du matériel moderne et performant est une priorité pour le Département.

Les collèges du département sont équipés de matériel performant. Le Conseil départemental en assure la maintenance. Environ 3 200 ordinateurs sont gérés au quotidien et **cette année, toutes les classes de 5^e seront équipées de tablettes tactiles.**

Le Conseil départemental prend en charge tous les abonnements Internet des collèges ainsi que la mise en place et l'abonnement des établissements à la fibre. **Cette année, ils bénéficieront d'un accès Internet haut débit (20 Mbps) et un réseau wifi sera disponible dans chaque classe.**

- **Garantir une restauration scolaire de qualité**

En charge de la restauration scolaire dans les collèges, le Département fait de la pause déjeuner un moment de plaisir où le « bien manger » est primordial. Les repas sont préparés sur place par les cuisiniers du Conseil départemental.

Le chiffre : 1,3 million

C'est le nombre de repas servis en 2016 dans les restaurants scolaires des collèges du département.

Les priorités sont :

- **lutter contre le gaspillage alimentaire** (plusieurs actions de sensibilisation menées dans les établissements en partenariat avec le CDPNE) ;
- **privilégier les circuits de proximité** (développer les produits locaux pour des repas sains et équilibrés et introduire des produits issus de l'agriculture biologique).

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12